



## **Sobriété énergétique pour les uns, dividendes pour les autres**

Le président Macron et ses gouvernements successifs ont démontré au cours de leurs mandats le peu d'intérêt pour la protection de la planète, de l'environnement.

De la communication oui, des décisions surtout pas !

Cela s'est également accompagné d'une absence de vision présidentielle sur l'indépendance énergétique de la France, Macron étant enfermé dans son idéologie libérale où le marché contrôle seul les ressources énergétiques de la planète.

C'est pourquoi, la CGT propose la création d'un Service Public de l'Énergie qui serait organisé en fonction des besoins des usagers et non d'intérêts financiers. Il permettrait également de planifier la transition énergétique.

En 2019, 34 % des émissions de gaz à effet de serre provenaient de l'approvisionnement en énergie. Les modes de production et de consommation actuels de l'énergie ne sont plus viables. Ils épuisent les ressources naturelles, engendrent une pollution importante et dévastent les écosystèmes.

Les prix de l'énergie ne cessent d'augmenter et la fracture sociale se creuse, conséquence de la libéralisation du marché.

Déjà en 2019, en France, 11,9 % des ménages (3,5 millions de personnes) étaient en situation de précarité énergétique. Dans les pays les plus pauvres, deux milliards de personnes n'ont aucun accès à l'énergie.

Les experts du climat de l'ONU préconisent de remplacer rapidement les énergies fossiles (gaz, pétrole, charbon) par des sources d'énergie bas-carbone ou neutres (éolien, hydroélectricité, photovoltaïque).

**Les chiffres sont sans appel : il faut diminuer la consommation de charbon de 95 %, celle de pétrole de 60 % et enfin celle de gaz de 45 % d'ici 2050.**

Face à ces enjeux, c'est de façon court-termiste et autoritaire que le chef de l'État et son gouvernement entendent gérer la crise énergétique qui se profile devant nous, agitant menaces et épouvantails.

Le 6 octobre 2022, le gouvernement a présenté en grande pompe son plan de sobriété énergétique pour l'administration qu'il veut « exemplaire » et pour « servir de levier » afin de faire baisser de 10 % la consommation énergétique du pays afin de passer l'hiver autour du bâti, de la mobilité durable, du numérique et des achats

### **Quelques exemples de ce plan :**

Une meilleure gestion des bâtiments de l'État :

C'est principalement n'utiliser le chauffage que si la température est inférieure à 19°, voire moins 18° lors des jours dits « écowatt rouge » de forte consommation. Cela s'accompagnera de la pose de détecteurs de présence ou des interrupteurs centralisés mais aussi de renforcer l'isolation des bâtiments de Pôle emploi. Certaines agences vont pouvoir – peut-être – enfin avoir des conditions de travail décente.

**La Réduction du nombre de m<sup>2</sup> chauffés en** regroupant les agents sur site sur un même étage du bâtiment les jours de faible présence (en structure notamment) peut être inquiétante quant à la mobilité imposée qu'elle suppose

Concernant les mobilités personnelles, domicile-travail, il est recommandé d'utiliser des modes de mobilité vertueux en matière d'énergie grâce à l'encouragement du forfait mobilité durable (vélo, transports collectifs et covoiturage) qui existait déjà.

Ouvrir une concertation pour diminuer les déplacements des IRP et des OS ou des IPR et IPT en 2022/23, c'est aggraver les conditions existantes et les difficultés que rencontrent nombre d'élus dans l'exercice de leur mission.

Quand à accroître les sessions de formation en distanciel, c'est participer à la déqualification des personnels dans un cadre déshumanisé.

Au regard de ce plan, on peut se demander si « doudoune et col roulé » ne sont pas en train de nous resservir « les mesures anti-gaspi » individuelles des années 1974 et du premier choc pétrolier.

Personne n'est dupe : cela ne dissimule pas l'absence de volonté politique et d'investissements dans des mesures indispensables pour lutter contre le changement climatique et pour préserver l'environnement.

Nous sommes tous confrontés aux changements climatiques et environnementaux. Ces changements nécessitent des bouleversements économiques et sociétaux dont les services publics et Pôle emploi en particulier doivent être des acteurs indispensables.

L'énergie et les ressources naturelles comme l'eau sont des biens communs qui doivent être sous le contrôle et la gestion de l'état pour échapper à toute spéculation.

Mais pour l'instant, en dehors d'une communication incitative et basée sur les bonnes volontés individuelles, aucun changement de cap de ce gouvernement.

On ne peut que constater que l'hiver sera rude... Merci patron, merci Macron !

**Pour la CGT, le réchauffement climatique et ses effets en termes de santé et d'aggravation des inégalités sociales ont pour principale origine le mode de production capitaliste.**

**Réussir la transition énergétique, c'est reconquérir l'énergie comme un bien commun.**